

# A Boussens fin juin

**20 ans du Tennis Club Boussens**  
22 Juin 2013

**Initiation et journée tennis  
avec membres et professeurs**  
(raquettes et balles à disposition)

Venez nous retrouver de 14h à 17h aux terrains de tennis  
Tournoi de pétanque  
Et ensuite...

**Pasta Party suivie d'un spectacle magique familial**  
à la grande salle de Boussens à 19h, bar ouvert dès 18h  
Repas et spectacle offerts par le club, boissons payantes

sur inscription avant le 15 juin 2013, par email:  
[tcboussens3@gmail.com](mailto:tcboussens3@gmail.com) avec nom, prénom et nombre de personnes

## Printemps 2013 Résumé des trois derniers mois



Photo anonyme récupérée sur Facebook

## Sommaire

	Pages
Agenda.....	2
Annonces.....	3
Sébastien Dridi au championnat du monde de BMX.....	3
Rubrique officielle.....	4 et 5
Internet et photos.....	5
Dans nos sociétés.....	6
Assemblée des parents d'élèves de La Chamberonne.....	7
Les vinq-cinq ans du jumelage.....	8

# BOUSSENS BOUSSENS BOUSSENS

Jun 2013 - N° 57



Pour faire paraître vos articles dans Boussens Infos, envoyez-les à: [journal@bousSENS.ch](mailto:journal@bousSENS.ch) avant la date de délai de publication. Merci.

## Impressum

### Rédaction

Nathalie Martin  
[journal@bousSENS.ch](mailto:journal@bousSENS.ch)

### Editeur

Commune de Boussens

### Imprimerie

Imprimoffset Bordin SA,  
 1042 Assens

### Parution

En mars, juin, septembre et décembre

### Délai pour publication

Le 1<sup>er</sup> du mois de parution.  
 Pour le prochain numéro:  
 le 1<sup>er</sup> septembre 2013

### Site internet

[www.BousSENS.ch](http://www.BousSENS.ch)

# Agenda

## Juin 2013

- 12 Rallye de printemps du BEL
- 13 Sainte-Cène protestante
- 13 Cheseaux, Jardin des parents
- 16 Sullens, culte en plein air de la paroisse protestante
- 22 Fête des 20 ans du Tennis club
- 28 Soirée annuelle du BEL

## Juillet 2013

- 14 Culte protestant
- 16, 18 Cheseaux, cours UPE (urgences petits enfants) des Samaritains
- 22 Vacances de l'Épicerie
- 23, 25 Cheseaux, cours UPE (urgences petits enfants) des Samaritains
- 31 Célébration de la Fête nationale

## Août 2013

- 1 Brunch à la ferme chez Françoise
- 1 Sullens, culte protestant
- 5 Vacances de l'administration communale et de la Municipalité
- 6 Cheseaux, cours répétition BLS-AED (massage cardiaque) des Samaritains
- 13 Cheseaux, don du sang
- 23 Réouverture de l'Épicerie
- 22-24 Penthalaz, Venoge festival
- 24 Cheseaux, cours de e-sauveteur (permis de conduire) des Samaritains

## Septembre 2013

- 1 Dernier délai pour parution dans Boussens Infos
- 5 Sainte-Cène protestante
- 17-01 Cheseaux, cours de sauveteur (permis de conduire) des Samaritains
- 20 Sullens, tournoi de cartes du Handball
- 21 Sullens, tournoi de pétanque du Handball
- 22 Votations
- 22 Sullens, culte protestant
- 22 Fête paroissiale protestante
- 28 Marché de la courge

## Octobre 2013

- 5 Brisolée de la Jeunesse
- 6 Culte protestant
- 12 Cheseaux, cours BLS-AED (massage cardiaque) des Samaritains
- 27 Cartons du coeur, Halloween du BEL
- 29, 31 Cheseaux, cours UPE (urgences petits enfants) des Samaritains
- 31 Sainte-Cène protestante

## Novembre 2013

- 2 Tournoi de volley-ball de la Gym Hommes
- 2 Ramassage des gros déchets
- 3 Sullens, culte de la Réformation



Festival de musiques open'air à tendance rock mais ouvert aux musiques du monde.

Plus d'information sur [www.venoge-festival.ch](http://www.venoge-festival.ch)

# Annonces

## Soirée annuelle du BEL

Elle aura lieu le vendredi 28 juin dès 19h30 à la grande salle de Boussens. Au cours de cette soirée, les enfants qui suivent les cours organisés par Boussens Espace Loisirs, soit de la danse classique, de l'initiation à la danse, du self-défense et de la danse hip hop aérobic, montreront ce qu'ils ont appris pendant l'année. L'entrée est gratuite et libre d'accès. Une buvette et de la petite restauration seront prévues.

## Samaritains de Cheseaux et environs

Cours e-sauveteurs (permis)

La théorie de ce nouveau cours se donne via le site internet. La pratique est donnée sur 7h présentielles après avoir réussi la théorie en ligne. Les 7h proposées ce trimestre sont le 24 août 2013 de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h.

Cours UPE (Urgences chez les petits enfants)

16 juillet de 19h45 à 22h

18 juillet de 20h à 22h

23 juillet de 20h à 22h

25 juillet de 20h à 22h

## Fête du 1<sup>er</sup> août

Le cortège aux flambeaux précédé de la partie officielle et des saucisses grillées offertes par la Municipalité se déroulera le soir du 31 juillet.

## Brunch du 1<sup>er</sup> août chez Françoise

Françoise Gaudard, route de Bournens 1, organise le brunch du 1<sup>er</sup> août à la ferme. S'inscrire au 021 731 12 13.

Cours refresh BLS-AED (pour garder son certificat valable 2 ans)

6 août 2013 de 19h à 22h

Les inscriptions pour les différents cours se font par le secrétariat central de l'Association cantonale vaudoise des samaritains. Tél. 0848 0848 046 ou [www.samaritains.com](http://www.samaritains.com)

Pour tout renseignement concernant la section des Samaritains de Cheseaux et environs, consulter le site [www.samaritains-cheseaux.ch](http://www.samaritains-cheseaux.ch)

## Vacances de l'Epicerie

L'Epicerie sera fermée du 22 juillet au 22 août 2013. Claudia se réjouit de retrouver ses clients dès le 23 août prochain.

## Don du sang

13 août 2013 de 15h30 à 19h30

Maison de Commune

Rue de Lausanne 2, Cheseaux

## Tournoi de cartes Tournoi de pétanque

Le Handball club de Sullens-Boussens organise, à la grande salle de Sullens, un tournoi de cartes le vendredi 20 septembre, ainsi qu'un tournoi de pétanque le samedi 21 septembre 2013.

Information et réservation au 079 585 62 40 ou par email à [hbc.sullens-boussens@bluewin.ch](mailto:hbc.sullens-boussens@bluewin.ch)



## Sébastien Dridi au championnat du monde de BMX

*Suite à une erreur de manipulation au montage du dernier Boussens Infos, une partie de l'article concernant Sébastien a été supprimée. Nous nous en excusons et remettons aujourd'hui certaines de ces informations.*

En juillet 2013 aura lieu à Auckland le prochain championnat du monde de BMX, auquel le jeune Boussinois, Sébastien Dridi, 22 ans, participera. Sébastien pratique ce sport depuis l'âge de cinq ans et demi. Il s'y investit beaucoup ainsi que sa famille qui le suit dans ses péripéties. En 2012 Sébastien s'est déplacé à Orléans en France et a décroché une magnifique 4ème place au Challenge européen. Il a pris part à plusieurs championnats du monde : en 1999 à Vallet (France), en 2004 à Valkenswaard (Hollande), en 2005 à Paris-Bercy, en 2011 à Copenhague et en 2012 à Birmingham. Dernièrement, les 18 et 19 mai, il s'est déplacé à Weiterstadt en Allemagne pour une manche de la

Coupe d'Europe. Il s'est senti à l'aise en remportant tous ses tours jusqu'en demi finale où il se loupa au départ provoquant son élimination aux portes de la finale. Il est tout de même remonté à la 5ème place... mais seuls les quatre premiers se qualifient.

Cette année, il part donc représenter la Suisse en Nouvelle-Zélande dans la catégorie Challenge 17-24 ans.

Pour se préparer physiquement, il a le soutien de l'armée. En effet, actuellement à l'école de recrue à Bière, il a la possibilité de s'entraîner deux fois par jour. La commune de Boussens lui donne également accès à la grande salle une fois par semaine.

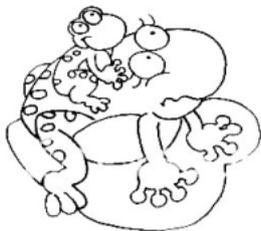
Mais ce projet a un coût. Et cette

fois-ci, il part seul avec son amie. Les cycles Froidevaux de Morges lui fournissent le matériel vélo, et la marque FOX les équipements. Mais Sébastien doit payer le reste : frais d'inscription, billets d'avion, logement sur place et même le T-Shirt de l'équipe de Suisse qui est obligatoire!

Si vous souhaitez le soutenir ou le conseiller pour trouver des sponsors, vous pouvez le contacter : route de Cheseaux 5 à Boussens, au 078 725 22 42 ou par email [dridi.sebastien@gmail.com](mailto:dridi.sebastien@gmail.com)

Son numéro de compte est le CH 43-0024-3243-4494-5540 C. Il part le 19 juillet. Sébastien, tout de bon, on est avec toi!

N.M.

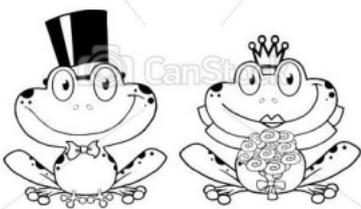


#### Naissances de:

Cléo  
fille de Stéphanie et  
Vincent Freimüller  
le 13 mars 2013

Natan  
fils de Emilie et  
Yanik Siegenthaler  
le 5 avril 2013

Camille  
fille de Sophie et  
Daniel Henchoz  
le 16 avril 2013



#### Se sont unis:

Céline Samuel  
et Nicolas Bavaud  
le 1<sup>er</sup> mars 2013



#### Décès de:

Norbert Chételat  
le 13 avril 2013

## Rubrique officielle

### Carte d'identité pour enfant mineur

Au cours des derniers mois, l'Office de la population a été confronté à quelques problèmes lors de demandes d'une carte d'identité pour des enfants mineurs. Il nous paraît opportun de rappeler quelques règles à ce sujet.

- Lorsque les parents sont mariés, un seul parent peut se présenter et commander des documents.
- Lorsque les parents sont séparés, il faut impérativement la présence des deux parents. A défaut, le parent présent doit présenter une copie de

la pièce d'identité et une procuration signée du parent absent.

- Lorsque les parents sont divorcés, le parent possédant l'autorité parentale doit impérativement présenter le jugement de divorce définitif et exécutoire avec mention de l'autorité parentale. Dans le cas où celle-ci serait conjointe, la présence des deux parents est requise. A défaut le parent présent doit présenter une copie de la pièce d'identité et une procuration signée du parent absent.

### Emondage des haies - Elagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes énoncées ci-après :

- Emondage des haies
  - à la limite de la propriété;
  - à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de

hauteur et à 1 m à l'extérieur;

- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai 31 juillet 2013, faute de quoi ils seront dénoncés et le travail sera effectué d'office à leurs frais.** Les dispositions de la loi à ce sujet sont valables toute l'année.

### Déjections canines : Pensez à ramasser !



Qu'un chien fasse ses besoins, c'est normal ! Mais là où ça ne l'est plus, c'est lorsqu'il défèque sur les lieux empruntés par chacun. Propriétaires de chien, si vous êtes un ami des animaux, soyez aussi un ami de votre village !

Derrière chaque chien se trouve un responsable qui doit rendre compte des dégâts potentiels que cause l'animal : morsures, détériorations diverses ou déjections. Une défécation sur un lieu de passage ou une place de jeux peut être considérée comme une dégradation du bien public.

Le ramassage est le meilleur geste. Les nuisances occasionnées par les déjections canines étant nombreuses : risques d'accident par glissade, transmission de certaines maladies surtout auprès des enfants. Ces derniers sont particulièrement exposés à l'occasion de leurs jeux dans les endroits également fréquentés par des chiens.

Suite à de nombreuses remarques et plaintes d'habitants du village, en particulier sur la place de jeux et sur le terrain de football qui se trouve derrière l'école, la Municipalité demande aux propriétaires de chiens de tenir leur animal en laisse aux abords de ces emplacements et de bien vouloir ramasser leurs déjections en quelque lieu que ce soit. Pour ce faire, vous trouverez des distributeurs de sachets (Robidog) à maints endroits de notre village.

Claude Champion, municipal

## Fermeture des bureaux de l'administration pendant l'été

Nos bureaux seront fermés du lundi 5 août au vendredi 16 août.

## Vacances de la Municipalité

Du 5 au 16 août 2013.



## Bilan de l'introduction de la taxe au sac

La Municipalité de Boussens tire un bilan positif de l'introduction de la taxe au sac dans la commune depuis le 1er janvier 2013. Les statistiques, après seulement 4 mois, permettent de constater une forte baisse des ordures ménagères incinérables, qui s'accompagne d'un report sur les fractions recyclables de divers types. La Municipalité remercie la population, les agriculteurs et les entreprises du village pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets.

L'introduction de la taxe au sac dès le 1er janvier 2013 répond à la Loi cantonale sur la gestion des déchets de 2006 et à la volonté de sensibiliser la population et les entreprises à une gestion intelligente et responsable de leurs déchets. Un petit bilan de ce système incitant à mieux gérer les déchets a été établi 4 mois après sa mise en place. Il permet de constater que l'introduction du sac poubelle taxé, couplée à la déchetterie communale et à des actions de sensibilisation, a eu une véritable influence sur le tri des déchets au niveau du village. On remarque en effet une baisse du tonnage des ordures ménagères incinérables d'environ 30%. On peut également voir une augmentation des déchets compostables, des papiers-cartons, du verre et des recyclables divers comme l'alu ou le PET. Toutefois, il ne nous est pas possible de quantifier précisément ce report de charge sur la déchetterie, car nous n'avons pas encore assez de recul depuis la mise en service de ce concept.

### Attention

Force est de constater que, depuis le début de l'année, des citoyens déversent leurs déchets dans les WC... Cette situation a été constatée sur nos stations de relevage ainsi qu'à la STEP.



En effet, des couches-culottes, des collants, des serviettes hygiéniques, etc. sont récupérés dans les systèmes de filtration mécanique des STEP.

Ces déchets ménagers mélangés aux déjections humaines causent de nombreux problèmes techniques et des dysfonctionnements aux installations de traitement des eaux usées. Les frais engendrés augmentent les coûts de l'épuration, coûts qui sont supportés par la collectivité, donc par les citoyens...

De surcroît, l'utilisation abusive des WC pour cet usage consomme de l'eau potable, augmente à terme les coûts de maintenance des collecteurs communaux et pourrait générer des obturations des tuyaux d'écoulement dans les habitations (problématique particulièrement ennuyeuse, malodorante et onéreuse en ce qui concerne les actions de débouchage...)

En résumé, les déchets ménagers doivent être déposés uniquement dans les sacs-poubelles.

Ces premières constatations attestent d'une attention particulière portée au tri des déchets par la Municipalité et les habitants du village.

Claude Champion, municipal en charge de ce dicastère, tient à vous inciter grandement à poursuivre vos efforts dans cette voie et entend consolider ce système de gestion des déchets, afin de juger de ses effets sur plusieurs années.

La Municipalité

## Internet et photos

Avant de publier une photo ou un texte sur Internet (Facebook, Twitter, MSN...) ou d'envoyer une photo par téléphone, votre enfant doit s'imaginer posséder une vitrine au milieu de la commune où il habite et y mettre ses textes et photos !

Cet exercice doit lui permettre de prendre conscience que ce qu'il va publier sur Facebook ou ce qu'il va envoyer à un copain sera vu par tout le monde. S'il admet cela, alors il peut le publier sur internet.

Une jeune fille afficherait-elle une photo d'elle nue au milieu de la commune où elle habite? Non bien sûr et pourtant, elle prend ce risque si elle envoie une à un copain.

Deux très bonnes brochures abordent ces problématiques. Il s'agit de "My little Safe-book" version pour les parents et version pour les ados. Consulter le site :

[www.jeunesetmedias.ch](http://www.jeunesetmedias.ch)

Extrait de Info Délits Plus  
avril 2013



## Soirée choucroute du club de la Thune du 2 mars 2013

Ce fut le premier évènement mis en place par le club de la Thune, une amicale qui a pour but de trouver des fonds pour aider le HBC Sullens-Boussens dans ses investissements (achat de matériel, équipements...). Ils ont eu un joli succès avec quatre-vingts personnes présentes dans le foyer de la grande salle.

Olivier Fiaux

## Tournoi de foot du HBC

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, malgré un temps maussade, le Handball club de Sullens-Boussens a maintenu son tournoi de foot dans lequel quatorze équipes s'affrontaient. La Jeunesse de Sullens participait ainsi que des joueurs venant principalement de l'agglomération lausannoise et de la région d'Echallens. La soirée s'est terminée par une raquette party ouverte à tous.



Pour le HBC la saison 2012-2013 est terminée avec un maintien en 2<sup>ème</sup> ligue de l'équipe 1, en 4<sup>ème</sup> ligue de l'équipe 2. Les M23 confirment leur place en 3<sup>ème</sup> ligue. Plus d'informations sur les équipes et les entraînements dans le prochain numéro.

## Dans nos sociétés

### Tournoi de pétanque de la Jeunesse de Boussens

C'est par un temps "de grenouilles" que s'est fait le montage des infrastructures sur le terrain multisport. Malgré la météo capricieuse, vingt-sept paires courageuses se sont inscrites et une sur place pour notre premier tournoi (qui n'avait pas pour but de faire concurrence au club de Chevrine)!

Comme prévu, le soleil était de la partie pour commencer les matchs aux environs de 18h15. C'est après qu'il s'était couché qu'ont eu lieu les finales et petites finales, vers 22h, pendant que certains occupaient déjà la cantine pour discuter,

manger ou boire un verre "au chaud".

Nous tenons encore à féliciter les vainqueurs, à remercier toutes les personnes présentes, sportives ou non, nos sponsors, et le voisinage pour leur sympathique compréhension à l'égard de leur jeunesse!

Tim Schmid, président



### Fête des quatre-vingts ans de l'Association des paysannes vaudoises



La fête a commencé le vendredi 24 mai à Bournens avec un spectacle des Sissi's de Penthalaz, deux humoristes à leur temps perdu. Dix-sept membres du groupe se sont entraînés pour offrir aussi un petit spectacle de danse country qui a beaucoup été apprécié! La salle était pleine et parmi les convives se trouvaient des membres du Comité cantonal des paysannes vaudoises dont la présidente Madame Amaudruz, ainsi que des représentants des municipalités des sept villages (Boussens, Sullens, Bournens, Daillens, Bettens, Penthalaz et Oulens). Les Sissi's ont présenté entre autres la parodie de la célèbre recette des griottes aux kirsch et divers sketches à mourir de rire.

Les samedi 25 et dimanche 26, le même programme a été présenté, devant également une salle pleine, mais accompagné d'un repas le samedi et d'un thé gourmand le dimanche, tous deux préparés soigneusement par les membres du groupe.

Nathalie Morier

## Assemblée des parents d'élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Cheseaux La Chamberonne

Constitué en novembre 2011, le Conseil d'établissement de l'établissement scolaire de la Chamberonne est composé de 16 membres représentant à parts égales les autorités politiques, la société civile, les professionnels de l'enseignement et les parents. Conformément au règlement, les quatre parents concernés ont convoqué les parents des 748 élèves à une première assemblée annuelle. Celle-ci a eu lieu le jeudi 29 novembre à la salle polyvalente de Derrière-la-Ville à Cheseaux. 43 parents ont répondu présents à cette occasion, Cheseaux étant très majoritairement représenté par rapport à Sullens, Boussens et Bournens.

Après une brève présentation de la structure et du fonctionnement du Conseil d'établissement ainsi qu'un état des lieux de l'établissement scolaire de la Chamberonne, les deux thèmes principaux mis à l'ordre du jour, à savoir les transports et l'accueil parascolaire, ont largement occupé les discussions de l'assemblée.

### Transports

Parfaitement conscients de la complexité des transports, les parents présents ont relevé les problèmes de synchronisation des déplacements scolaires mais aussi la sécurité et les problèmes de comportement pendant les transports. Un médiateur de CarPostal existe et a d'ailleurs déjà eu l'occasion de sensibiliser les élèves du cycle initial ainsi que les 1P, 2P, 3P et 4P. Lors de la prochaine assemblée du Conseil d'établissement, nous demanderons à ce qu'une telle sensibilisation soit organisée chaque année pour les 3P. En tous les cas, le médiateur se tient à disposition des établissements scolaires afin de faire de la prévention et de lutter contre les comportements inadéquats.

### Accueil parascolaire

État des lieux actuel dans les communes de Cheseaux, Sullens, Boussens et Bournens :

4 lieux d'accueil parascolaire, soit :

- La garderie La Galipette à

Cheseaux : capacité de 20 enfants.

- Le réseau des mamans de jour des quatre communes : à fin 2011, le réseau comptait 40 mamans de jour pour accueillir 106 enfants à Cheseaux, 15 à Sullens, 3 à Bournens et 9 à Boussens (181 demandes et 54 enfants en attente);

- L'UAPE de Cheseaux La Plantaz : ouverte en août 2011 avec 12 places, elle accueille depuis la rentrée 2012, 24 enfants et est ouverte aux élèves du cycle initial

- Le réfectoire de Cheseaux, Maison de commune : réfectoire scolaire surveillé ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi. Repas au prix de Fr. 15.- y compris la surveillance et répondant aux critères de la Fourchette Verte.

Les lacunes actuelles dans le domaine de l'accueil parascolaire avaient été relevées par les parents lors des séances du Conseil d'établissement, mais les coûts de mise en place d'une telle infrastructure sont importants et la demande a peut-être été sous-estimée par les autorités politiques. Si l'on peut se réjouir des efforts déjà consentis par la Commune de Cheseaux et des améliorations futures planifiées, beaucoup reste à faire, en particulier dans les villages de Bournens, Boussens et Sullens. Les interventions des parents d'élèves confirment largement ces faits et il est vrai que la demande est inférieure à la réalité lorsque l'offre fait défaut et nombreux sont les parents qui ont dû trouver des alternatives pour l'accueil ou la garde de leurs enfants auprès de leurs proches, leurs familles ou leurs voisins. Les quatre parents membres du Conseil d'établissement rappellent à l'assemblée que leur pouvoir est des plus limités, mais qu'ils se chargeront volontiers de communiquer les attentes des parents au reste du Conseil d'Etablissement lors de sa prochaine assemblée et communiquent à cet effet leurs adresses électroniques



7

### Comment faire partie de la Jeunesse de Boussens?



La Jeunesse de Boussens rappelle aux jeunes boussinois-es qu'elle est ouverte à tous dès 16 ans et que la relève est la bienvenue pour faire perdurer la société. Ils peuvent s'informer à [jeunesseboussens@gmail.com](mailto:jeunesseboussens@gmail.com) ou à Tim Schmid au 079 651 74 62.

respectives. Les parents présents sont toutefois invités à formuler par écrit leurs attentes vis-à-vis des entités concernées (Communes, Etablissement scolaire, CarPostal, etc.), mais aussi d'intervenir au conseil général ou au conseil communal de leur commune, directement ou par le biais de leurs élus.

Les parents présents demandent également aux parents membres du Conseil d'établissement si un procès-verbal de cette assemblée pourrait être communiqué aux parents absents ce soir-là ou si un article relatant cette réunion pourrait paraître dans les journaux des quatre communes.

C'est chose faite désormais !

Les parents membres  
du Conseil d'établissement

## Les vingt-cinq ans du jumelage

L'an passé, nous célébrions en Haute-Garonne le quart de siècle qui unit les deux BousSENS. Ce mois de mai, c'était en terre vaudoise. Une cinquantaine d'amis français avaient fait le déplacement, parmi lesquels le maire honoraire Joseph Sourroubille qui n'a pas hésité, à nonante ans passés, à monter dans le car pour franchir les 800 km qui nous séparent. C'est lui qui recevait, il y a trente ans déjà, une lettre l'informant de l'existence d'un autre BousSENS, en Suisse. Quelques rencontres et cinq années plus tard, il signait avec le syndic d'alors, Samuel Morier, le serment de jumelage.

Aux participants toujours présents de la première heure, se sont joints de nouveaux, condition nécessaire pour que le jumelage vive. Un souffle neuf et joyeux est apporté par les membres de la Jeunesse.

A chaque rencontre, les gens logent chez des habitants avec qui ils peuvent partager un peu de temps. Et des excursions se font en commun. Cette année, ce fut la visite du Musée de l'habitat rural à Balenberg.

Le dernier soir, deux jeunes ouvraient la partie officielle en jouant du cor des alpes. Tim Schmid, passionné, s'est inscrit à l'Académie suisse de cor des alpes dès qu'il a pu ; Loïc Haenggeli s'est initié très récemment à cet instrument.



Suivaient des propos de circonstance. Le maire, Christian Sans, qui est aussi l'un des pionniers du jumelage, n'a parlé ni de relations franco-suisse, ni de paradis fiscal mais d'émotion, d'amitié, du plaisir de se revoir. La syndique, Stéphanie Borgeaud, a remercié tous ceux qui contribuent à la pérennité du jumelage. Samuel Morier a évoqué la « constitution d'un capital amitié qui n'est pas soumis aux aléas de la politique ». Quelques mots en occitan ont été prononcés par Guylaine Darmani, secrétaire de Mairie.



Les Français ont offert un coq girouette, œuvre d'un ferronnier d'art de la Nièvre, pour remplacer celui, immobile, du clocher de la maison de commune. Eux ont reçu une poya pyrogravée sur une planche en bois, réalisée par un détenu des Etablissements de la plaine de l'Orbe.



Après un excellent repas, on a assisté au spectacle de Magic Joss ([www.magicjoss.com](http://www.magicjoss.com)) et dansé jusqu'au petit matin.

Beaucoup n'attendent pas une prochaine rencontre officielle pour se revoir, ici ou là-bas, ou simplement pour prendre des nouvelles.

L.D.



Autorités de BousSENS France, avec le coq girouette offert à BousSENS Suisse. A droite, le maire Christian Sans et la secrétaire de Mairie, Guylaine Darmani.



Stéphanie Borgeaud, syndique



Samuel Morier, ancien syndic Signataire de la convention de jumelage